

Le Parc National des Virunga est l'un des joyaux d'Afrique. Première réserve naturelle du continent, il a été créé en RD Congo en 1925 par décret du Roi Albert I^{er}, inspiré sans doute par sa visite du premier parc naturel du monde, le [Parc Yellowstone](#) aux États-Unis. Mais l'extraordinaire valeur du Parc des Virunga en tant que patrimoine naturel universel ne suffit toutefois pas à le protéger des multiples prédateurs de ses richesses...

Entre conflits armés, braconnage, trafics divers, explorations pétrolières et autres, la tâche de ses protecteurs est ardue... Comment concilier les exigences de cette nature à préserver avec les intérêts de l'État congolais, des populations locales et des autres acteurs (de la région ou pas) ? Un lieu d'une richesse unique



Parc des Virunga (c) African Natural Heritage

S'étendant sur une superficie de 800 km², au niveau de la ligne de l'équateur, le Parc se situe dans la partie est de la RD Congo, presque entièrement dans la province du Nord-Kivu, le long des bordures frontalières du Rwanda et de l'Ouganda. Le caractère exceptionnel de sa faune, de sa flore et de son relief lui ont permis, dès 1979, d'être l'un des premiers parcs du monde inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO : « *Le Parc National des Virunga se distingue par sa chaîne de volcans actifs et la richesse de sa diversité d'habitats qui surpasse celle de tout autre Parc africain, avec sa gamme de steppes, savanes et plaines de lave, marécages* » ^[1]Extrait de la description du Parc sur le site de l'UNESCO : whc.unesco.org/fr/list/63/. Ses grandes variations d'altitude, de pluviométrie et de natures des sols lui permettent d'abriter la plus grande biodiversité d'Afrique, et l'une des plus

importantes au monde. Plantes, mammifères, oiseaux, reptiles, elles sont plusieurs centaines d'espèces à n'exister qu'en son sein. Fait remarquable également, le Parc sert de refuge à 22 espèces de primates, dont trois grands singes - le gorille de montagne, le gorille des plaines de l'Est et le chimpanzé de l'Est - et à un tiers de la population mondiale de l'un d'entre eux, le gorille de montagne. Une protection efficace ? L'importance de la protection du Parc National des Virunga et d'autres aires naturelles, non seulement pour sa biodiversité mais aussi contre d'éventuels impacts négatifs d'une exploitation, se trouve inscrite dans divers textes de loi, dont la [Constitution](#) du pays. Son article 58 stipule ainsi que « tous les Congolais ont le droit de jouir des richesses nationales. L'État a le devoir de les redistribuer équitablement et de garantir le droit au développement ». L'article 53 énonce quant à lui que « toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral. Elle a le devoir de le défendre. □ L'État veille à la protection de l'environnement et à la santé des populations ». Par ailleurs, diverses institutions congolaises ont pour mission de défendre les zones protégées. La principale est l'*Institut Congolais pour la Conservation de la Nature* (ICCN) qui est un établissement public à caractère technique et scientifique. Il gère les « aires protégées en RD Congo », dont les parcs nationaux, tout en créant les conditions favorables de développement et l'écotourisme qui favoriserait la conservation de la nature. Rentre aussi dans ses attributions la promotion de la recherche scientifique. Le *Département de l'Environnement, Conservation de la nature* a quant à lui pour mission de promouvoir et de coordonner les activités relatives à l'environnement, à la conservation de la nature, au tourisme et à l'hôtellerie et de prendre toute les initiatives et toutes les mesures tendant à la pleine réalisation de cette mission conformément aux progrès actuels de la science. Et pourtant le Parc est, depuis 1994, inscrit sur la liste de l'UNESCO des sites en péril ^[2]La Liste du patrimoine mondial en péril est conçue pour informer la communauté internationale des conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un ... Continuer la lecture, signal clair lancé à la communauté internationale que les risques pesant sur son existence même sont constants et pris très au sérieux... C'est qu'autour de ces espaces théoriquement protégés - et reconnus comme devant l'être - se tressent les fils d'intrigues et d'intérêts multiples.

Protection environnementale contre enjeu économique La question de la survie du Parc est complexe, car s'y mêlent enjeux de conservation du patrimoine et appétits économiques, gestion interne et relations internationales, intérêts privés et publics... L'enjeu environnemental a été largement souligné dans le point précédent : le caractère exceptionnel du Parc est à préserver à tous prix, notamment parce qu'il recèle une biodiversité dont peuvent se prévaloir peu d'endroits au monde. Si le Parc disparaissait, il entrainerait avec lui des dizaines d'espèces végétales et animales endémiques ce qui serait, littéralement, une perte pour l'humanité... Oui mais, serait-on tenté de demander, entre la protection de l'UNESCO et le cadre législatif congolais, que risque-t-il ? On ne peut tout

d'abord ignorer que les frontières de ce lieu unique correspondent à une zone hautement instable politiquement depuis des décennies. On peut difficilement croire au hasard. Cette instabilité est en effet le fruit de divers facteurs, dont une concentration extrême en richesses naturelles qui ne manque pas d'attirer les convoitises de nombreux acteurs et n'est que le reflet de l'incroyable biodiversité dont le Parc bénéficie par ailleurs. Minerais en quantité et diversité, gaz, pétrole, bois, eau, la RD Congo - et particulièrement sa région est - présentent un panel de ressources rare. Les enjeux économiques viennent donc potentiellement contrecarrer la protection environnementale. Au sein des Virunga, c'est un gisement de pétrole qui a déchainé les passions ces dernières années. Cet exemple permet de saisir la profondeur du problème. En principe, la législation congolaise interdit l'exploitation extractive dans les parcs nationaux. Et le [code de conduite de l'OCDE](#) (Organisation de coopération et de développement économique) à l'égard des multinationales place également des garde-fous très stricts. On constate que des concessions d'exploration ont pourtant été attribuées en 2007 à diverses compagnies, dont la française Total, l'italienne Eni et la britannique Soco et ce, pour une superficie couvrant près de 85% du Parc. Les réactions internationales ne se sont guère fait attendre et d'importantes campagnes se sont mises en route pour convaincre ces organisations de faire marche arrière et l'État congolais de respecter l'intégrité du Parc. Sous l'effet de ces pressions (dont celles du WWF, de Global Witness et de l'UNESCO), Eni puis [Total](#) ont assuré en 2013 que, en respect de la loi congolaise, elles ne réaliseraient pas de travaux d'exploration prévus et ne pénétreraient pas dans les zones protégées. Concernant Soco, la bataille a été plus dure encore. Le gouvernement congolais, subissant les pressions des uns et des autres, a eu de nombreux mouvements de balancier, octroyant puis retirant puis re-octroyant les permis litigieux concernant les richesses pétrolières. Jusqu'à ce que, en octobre 2013, WWF dépose une plainte devant l'OCDE contre Soco, dépôt suivi d'une longue médiation entre les deux parties. Finalement, le 11 juin 2014, l'entreprise britannique a [annoncé](#) se retirer du Parc après clôture de ses activités en cours, et s'est engagée également à rester hors d'autres zones classées patrimoine de l'UNESCO. Cette saga pétrolière est lourde de questionnements et d'enseignements. Alors que les conséquences de l'exploitation des ressources pétrolières sont pourtant bien connues^[3] Voir par exemple le cas du bassin d'Alberta au Canada, des activités de Chevron Texaco en Equateur, de Perenco à Moanda en RD.Congo, de Shell et autres au Nigéria, etc. et que la richesse naturelle du Parc n'est plus à démontrer, il fallut toute la force et l'énergie d'organisations respectées et mondialement reconnues pour contrer la puissance des lobbys économiques pétroliers associés, dans une certaine mesure, à l'État congolais, prêt à modifier sa propre législation en faveur des entreprises. Chaque combat remporté est un pas dans la bonne direction et l'on peut espérer que la mauvaise publicité faite à ces compagnies en décourage d'autres à l'avenir. Mais rien n'est jamais gagné une fois pour

toute et la société civile congolaise milite avec force pour l'adoption d'un code pétrolier qui permettrait d'apporter plus de transparence et la garantie du respect de l'environnement et des populations locales. Il est clair que la faiblesse de l'État congolais et son constant besoin de liquidités n'aide pas à équilibrer un rapport de force largement en faveur des multinationales, dont les stratégies en matière d'appropriation des ressources ne sont plus à démontrer. « Le Parc ne survivra que sur base de résultats concrets sur le terrain » On le voit, la gestion du Parc dans ce contexte économique très sensible n'est pas chose aisée... A cela s'ajoute qu'il serait tout à fait indécent et même inconcevable, dans cette région lacérée par la guerre, de privilégier la protection des gorilles au détriment d'une population locale qui lutte véritablement jour après jour pour sa survie, et impensable de mettre des bâtons dans les roues des autorités sans leur proposer de compensation. En 2008, le Belge Emmanuel de Mérode^[4] Qui a affirmé « Le Parc ne survivra que sur base de résultats concrets sur le terrain » lors de son intervention aux Assises de la Coopération belge au Développement, en mai 2014 à Bruxelles. a été choisi pour gérer la conservation du Parc, sous la supervision de l'ICCN (Institut congolais pour la conservation de la nature). À son arrivée, la situation n'était guère glorieuse... Des années de mauvaise gestion et plusieurs guerres avaient transformé le Parc en base arrière des combats, voire en théâtre d'affrontements, ou en lieu de repli de populations apeurées et de réfugiés de tous bords. Il était peu à peu devenu un repère de contrebande, de braconnage, de pêche illégale et autres activités illicites. En 2007, la crise des Virunga atteint son sommet lorsque le chef rebelle Tutsi, Laurent Nkunda, s'installa dans une large zone particulièrement fréquentée par les gorilles de montagne, interdisant à tout garde-forestier d'y pénétrer. En parallèle, il apparut que le gardien en chef du Parc était lié à un groupe de trafic illégal de charbon de bois responsable de la mort d'une dizaine des précieux animaux. Un comble... L'ICCN décida alors de se tourner vers un étranger pour remettre de l'ordre dans la situation. De Mérode commença par négocier avec Nkunda pour le retour des garde-forestiers et par améliorer la sécurité du reste du Parc en écartant les braconniers et autres récolteurs de charbon de bois illégaux. Un autre chantier important concernait l'amélioration des conditions de vie des gardes du Parc, dont les salaires étaient extrêmement bas pour un travail parmi les plus dangereux du pays. Enfin, il se tourna vers les populations locales, et particulièrement les 4 millions de personnes vivant à une distance maximum de un jour de marche du Parc. Les défis de l'intégration des populations locales aux activités de préservation sont importants. En effet, à côté des enjeux économiques que l'exemple de Soco illustre, un autre obstacle peut provenir de l'intérieur même, à savoir des populations qui y vivent. Si certaines sont conscientes de l'intérêt - y compris économique - du Parc, d'autres ne sont pas prêtes à accepter que leurs activités de survie soient reléguées derrière la protection environnementale de la réserve... même lorsque leurs terrains se situent clairement à l'intérieur des frontières protégées de celui-ci ^[5]Pour des témoignages, voir

l'article de ROSEN, J., The battle for Africa's Oldest National Park, publié sur le site du National Geographic, le 6 juin 2014 : ... Continuer la lecture. La seule piste consiste donc à mettre en place des solutions qui rendent l'existence du Parc attractive aux yeux des populations locales et du gouvernement congolais lui-même. Un véritable potentiel Dès 2008, un consortium dirigé par l'ICCN et incluant le gouvernement, la société civile et le secteur privé mena à la création de la [Virunga Alliance](#). Le projet, dépassant l'orientation précédente liée à la protection de la nature au sein du Parc, se double d'un véritable enjeu de relance économique dans la région. L'objectif est de renforcer la paix et la stabilité dans la région en appuyant la population locale à travers quatre piliers : promotion d'investissements pour le développement d'une pêche durable, développement d'une énergie hydro-électrique, établissement d'agro-industries (huile de palme, savon, etc.) et promotion du tourisme ^[6]Intervention de Emmanuel de Mérode lors des Assises de la Coopération belge au Développement, mai 2014, Bruxelles.. L'engagement du groupe est qu'au moins 30% des revenus du Parc soient investis dans des projets de développement communautaire, définis par la communauté elle-même. Projet ambitieux mais incontournable pour véritablement inclure le Parc dans la vie de la région et permettre un développement cohérent et intégral. Rappelons qu'en 2013, une [étude](#) fouillée a d'ailleurs été commissionnée par WWF et réalisée par *Dalberg Global Development Advisors* pour analyser la valeur sociale et économique (actuelle et potentielle) du Parc, ainsi que les implications d'une exploration/exploitation du pétrole. Dalberg a estimé que la valeur économique des Virunga pourrait s'élever à plus d'1.1 milliard de dollars par an (contre 48,9 millions de dollars actuellement) en cas de situation stable caractérisée par une absence de conflit, un accès sécurisé au Parc et des ressources suffisantes pour protéger l'écosystème ^[7]Dalberg, The Economic value of Virunga national park, WWF Report 2013, p.10. Accessible sur : awsassets.panda.org/downloads/the_economic_value_of_virunga_national_park_lr_1.pdf. Voir page 34 pour le ... Continuer la lecture. Un montant bien plus élevé encore pourrait être atteint si l'on imagine de prendre en compte d'autres paramètres. L'étude souligne par contre aussi combien les risques liés à une exploration/exploitation du pétrole au sein du Parc pourraient peser lourd sur le développement à long terme de la région sous ses différents aspects (environnementaux, sociaux et économiques). Conclusion Le Parc national des Virunga est reconnu mondialement comme un site unique par la richesse de la vie qu'il abrite mais il est bien plus que cela... Il constitue une ressource vitale pour les populations locales vivant dans et autour du Parc et présente toujours un attrait indéniable pour de nombreuses entreprises. Le projet Virunga Alliance est un exemple intéressant de tentative de conciliation d'intérêts divergents mais pouvant se retrouver autour d'un développement économique durable. Laure Malchair Chargée de projets à Justice et Paix POUR ALLER PLUS LOIN -Film *Virunga*, consacré aux efforts des gardes du Parc pour

défendre son intégrité, de Orlando von Einsiedel, 2014, UK -Documentaire *Le réveil des Virunga*, de Tanguy Dumortier et Philippe Lamair, 2011 -Outil pédagogique du WWF « Virunga en action » avec deux films et des supports pédagogiques -Site de l'UNESCO présentant le Parc : whc.unesco.org/fr/list/63



Parc des Virunga (c) African Natural Heritage

Documents joints

[Parc National des Virunga : manne d'or contre gorilles ?](#)

Notes

Notes

- ↑1 Extrait de la description du Parc sur le site de l'UNESCO : whc.unesco.org/fr/list/63/
La Liste du patrimoine mondial en péril est conçue pour informer la communauté internationale des
- ↑2 conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial et pour encourager des mesures correctives.
- ↑3 Voir par exemple le cas du bassin d'Alberta au Canada, des activités de Chevron Texaco en Equateur, de Perenco à Moanda en RD.Congo, de Shell et autres au Nigéria, etc.
- ↑4 Qui a affirmé « Le Parc ne survivra que sur base de résultats concrets sur le terrain » lors de son intervention aux Assises de la Coopération belge au Développement, en mai 2014 à Bruxelles.
Pour des témoignages, voir l'article de ROSEN, J., *The battle for Africa's Oldest National Park*, publié sur
- ↑5 le site du National Geographic, le 6 juin 2014 : news.nationalgeographic.com/news/special-features/2014/06/140606-gorillas-congo-virunga-national-park
- ↑6 Intervention de Emmanuel de Mérode lors des Assises de la Coopération belge au Développement, mai 2014, Bruxelles.
Dalberg, *The Economic value of Virunga national park*, WWF Report 2013, p.10. Accessible sur :
- ↑7 awsassets.panda.org/downloads/the_economic_value_of_virunga_national_park_lr_1.pdf. Voir page 34 pour le tableau synthétique des résultats pour la situation actuelle et celle potentielle.